

Allocution de M. Alain ROSSIGNOL,
Inspecteur pédagogique régional d'économie et gestion,

Abidjan - Côte d'Ivoire

J'ai le sentiment que la langue française, en Afrique dite francophone, ne se porte pas si mal qu'on le prétend parfois.

Elle bénéficie en effet sur le continent de trois privilèges. Elle est très souvent :

- la langue de l'enseignement,
- la langue de la communication,
- la langue de fonctionnement des entreprises.

LA LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT :

C'est de plus en plus la langue de la culture technique. L'accès au savoir se fait par le français qui constitue la langue privilégiée de la connaissance.

L'image que véhicule la langue n'est plus essentiellement humaniste, bien que cette grande tradition reste solidement ancrée. Elle est désormais aussi technologique, et s'associe à la langue française des secteurs à haute technicité : les télécommunications, la télématique, l'aéronautique, les ingénieries bureautiques, la construction ferroviaire.

À Madagascar, qui a fait le choix d'un enseignement souvent dispensé en langue nationale, l'enseignement scientifique est un enseignement en français.

LA LANGUE DE LA COMMUNICATION :

Le français est pour une grande partie de la population la langue du dialogue, du contact, du partage. C'est elle qui permet d'aller à la rencontre de l'autre.

À Djibouti, lors d'un récent séjour, je visitais un site géologique fort intéressant, en plein désert, à une centaine de kilomètres de toute habitation. J'étais accompagné d'un responsable djiboutien de l'administration, et nous avons rencontré un berger. Comme nous voulions savoir ce qu'étaient certaines roches trouvées sur le sol, le dialogue s'engagea... en français. C'était en effet la seule langue de communication possible entre ces deux hommes d'ethnies différentes.

Grâce à la langue française, les poètes et les écrivains africains ont pu s'exprimer et être compris bien au-delà des frontières de leurs pays, leurs idées ont pu se développer beaucoup plus rapidement que s'ils s'étaient exprimés dans leurs langues maternelles. Léopold Sédar Senghor, Édouard J. Maunick, Tchicaya U Tam'si... s'ils ont pu nous faire connaître leurs chants, voire quelquefois leurs langues, c'est qu'ils ont acquis l'audience nécessaire par le français.

LA LANGUE DE FONCTIONNEMENT DES ENTREPRISES :

Dans le domaine économique, les entreprises situées dans une zone francophone, communiquent, à l'intérieur comme vers l'extérieur, essentiellement en français. Les relations avec des entreprises homologues s'en trouvent facilitées.

Le "Bus francophone des Affaires ", qui cheminera bientôt sur les routes de l'île Maurice, de Côte d'Ivoire et de bien d'autres pays du continent africain est une illustration des besoins exprimés par le monde des entreprises dans une langue française parfaitement maîtrisée dans ses applications économiques.

Actualité Tertiaire, le "Bulletin de la communication pédagogique de l'Afrique francophone", édité par l'Inspection pédagogique régionale d'économie et gestion à Abidjan, rassemble ces divers domaines pour témoigner de la vigueur de notre langue : il s'adresse aux enseignants, a pour vocation de les mettre en communication, et s'attache à leur rendre le monde des entreprises plus accessible.